

Angers le 26 novembre 2025

Présidence de l'Université d'Angers
Direction de l'International
40 Rue de Rennes
49035 Angers Cedex 01

Madame, Monsieur, Chères étudiantes, Chers étudiants

Objet : Modifications du dispositif Envoléo

Madame, Monsieur, chers étudiants,

L'Université d'Angers finance les mobilités internationales de ses étudiants et de ses personnels au moyen de plusieurs dispositifs provenant d'organismes externes : le programme européen Erasmus+, le dispositif Envoléo de la Région des Pays de la Loire, l'Aide à la Mobilité Internationale du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, entre autres. L'Université demeure, à ce titre, soumise aux orientations et aux conditions définies par ces financeurs publics.

Le 10 octobre dernier, nous avons été informés, sans consultation préalable, de modifications du dispositif Envoléo décidées par le Conseil régional des Pays de la Loire. Ces évolutions portent notamment sur l'interdiction de cumuler Envoléo avec d'autres aides financières ainsi que sur l'impossibilité de soutenir les mobilités effectuées en Europe.

Nous tenons à préciser que ces changements relèvent exclusivement de la décision du Conseil régional des Pays de la Loire et non de l'Université d'Angers. En tant qu'opérateur, l'Université se doit d'appliquer les règles qui lui sont imposées.

Sachez que la présidente de l'Université d'Angers a réagi dès l'annonce début octobre de ces changements en écrivant un courrier à la Région et en demandant le report de l'application de cette mesure pour ne pas pénaliser les étudiants du second semestre qui ont préparé, comme vous, leurs mobilités avec des informations désormais erronées.

Nous sommes pleinement conscients des désagréments occasionnés et nous en sommes sincèrement navrés. Nous mesurons tout à fait les difficultés engendrées pour les étudiantes et étudiants ayant prévu une mobilité au deuxième semestre de l'année universitaire en cours.

Veuillez recevoir nos sincères salutations.

Catherine Passirani,
Vice-Présidente Internationale et Egalité

Pour la Présidente et par délégation,
la Vice-présidente Internationale et Egalité,
Catherine Passirani

Claire Manceau,
Directrice de l'International

Pour la Présidente et par délégation
la Directrice de l'International
Claire Manceau